



Rentrée : samedi 5 septembre 2020

Chers licenciés, la saison de rugby reprend bientôt. Vous trouverez dans ce dossier, les informations et les documents à nous remettre pour l'inscription à l'école de rugby.

Nous contacter, nous rencontrer :

- au bureau de l'EDR (Club House, stade Francis Rongieras) : lors des entraînements (sauf en cas de tournoi de la catégorie).
- Par mail : ecolerugby@capdrugby.fr
- Les informations concernant le club et l'école de rugby :
 - facebook : [CAP Rugby Officiel](#)
 - site internet : capdrugby.fr

Entraînements :

Les **samedis de 10h à 12 h** pour toutes les catégories, **pour les M6 : de 10h30 à 11H30.**

Les **mercredis de 17H30 à 19H00 pour les M10 et M12**

(Le joueur doit être sur le terrain prêt à s'entraîner à l'heure de l'entraînement. Les parents s'engagent à récupérer leur enfant à l'heure à la fin de l'entraînement.)

Responsables de la catégorie de votre enfant:

Chaque catégorie de l'école de rugby est gérée par un responsable sportif et un responsable administratif. *Les informations concernant les tournois, les entraînements et les festivités, vous seront communiquées par mail. Nous vous demandons de bien vouloir y répondre le plus rapidement possible. Merci pour eux !*

Les responsables administratifs répondront aux questions concernant la gestion administrative. Les questions sportives devront être posées aux responsables sportifs lors des entraînements.

catégorie	Responsable administratif
M6	Carine Borrelly : mailto:carineborrelly@hotmail.fr
M8	Alexandra Faure : mailto:alexfcap8@gmail.com
M10	Audrey Coppolani : mailto:audrey.coppolani@gmail.com
M12	Stephane Villepontoux : mailto:aujonc@gmail.com

La licence FFR:

*La demande de licence FFR (obligatoire à partir de 5 ans) est à faire sur le logiciel **Oval-e**. Le club fait la demande de renouvellement, de mutation ou d'affiliation. Vous recevez ensuite un mail de la FFR contenant le lien vous permettant d'accéder à votre espace personnel et de compléter en ligne le formulaire pré-rempli. Il vous appartient d'imprimer le **Certificat médical**, de le faire compléter par votre médecin et de **l'ajouter en ligne sur votre espace personnel avec une photo et l'autorisation de soin complétée.***

*Il est donc particulièrement important de communiquer au club rapidement via la fiche de renseignements les informations nous permettant d'établir la demande d'affiliation à la FFR. Vérifiez bien votre **adresse mail**.*

Sportivement,
Le responsable de l'école de Rugby du CAP
Romain Rongieras

DOCUMENTS A REMETTRE

- **fiche de renseignements**
- **1 photo d'identité** récente avec nom et prénom inscrits au dos
- **La charte de l'école de rugby** à lire et à signer par les représentants légaux du joueur (*euse*)
- **Une photocopie de l'attestation de mutuelle valable pour l'année**
- **Une photocopie recto/verso de la pièce d'identité du joueur (*euse*)** : nouveaux licenciés seulement
- **Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale** : nouveaux licenciés uniquement
- **Le règlement de la licence annuelle** : chèque à l'ordre du CAPD rugby, espèces, chèques-vacances, coupons-sport
- **L'autorisation de soins**
- **Le certificat médical complété téléchargé sur Oval-e**

Montant de l'adhésion à l'école de rugby (prix de la licence FFR inclus):

	Montant de l'adhésion (1 enfant inscrit à l'école de rugby)	Montant de l'adhésion (si deuxième enfant inscrit à l'école de rugby)
M6 (nés en 2016)	40 €	40 €
M6 (nés en 2015)	90 €	45 €
M8	120 €	60 €
M10	120 €	60 €
M12	120 €	60 €



FICHE D'INSCRIPTION

Ecole de rugby CAP

SAISON 2020 / 2021

M6 (2015/2016) M8 (2014/2013) M10 (2012/2011) M12 (2010/2009)

Nom du joueur : Prénom :

Date et lieu de Naissance : Lieu de naissance

Sexe : Masculin / Féminin

Adresse :

Code Postal ville :

Père (ou tuteur légal)	Mère (ou tuteur légal)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
<u>Numéros de téléphone :</u> - domicile : - portable:	<u>Numéros de téléphone :</u> - domicile : - portable :
Adresse mail :	Adresse mail:

N° de sécurité sociale :

Nom et n° de Mutuelle :

Renseignements Médicaux : (Allergies, Asthme, etc...)

Pour les nouveaux licenciés : 1^{ère} inscription
Mutation Club :

Comment avez-vous connu l'école de rugby du CAP ?:

Autorisations CNIL* : OUI / NON (rayer la mention inutile)

Les informations recueillies feront l'objet par la FFR d'un traitement informatique destiné au suivi des membres affiliés et à la gestion des licences. A ce titre, le site a fait l'objet d'une déclaration réglementaire à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Les parents autorisent l'association CAPD à photographier et à filmer leur(s) enfant(s) dans le cadre du rugby pour une utilisation et exploitation non commerciale de son image, pour la promotion du club, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction, sur quelque support que ce soit actuel ou futur, et ce pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre du CAPD et de la FFR qui trouverait son origine dans l'exploitation de son image dans le cadre précité

Charte de l'école de rugby de CAP

Les parents et l'école de rugby :

Le comportement des adultes a valeur d'exemple. L'école de rugby regroupe aujourd'hui environ 50 adultes. Tous sont bénévoles et formés pour accomplir leurs fonctions au sein du club. Ils consacrent de leur temps et de leurs compétences à vos enfants. **C'est pourquoi, chaque parent de joueur s'engage à adopter une attitude sereine et responsable autour des terrains, à encourager, faciliter, donner confiance.** Les parents peuvent à tout moment se renseigner auprès des responsables sportifs sur le comportement de leur enfant, ses progrès ou ses limites du moment, son implication dans le groupe des joueurs, sans jamais oublier la dimension collective et humaine de notre sport.

Si chaque entraîneur a pour objectif d'équilibrer les temps de jeu de chacun, il doit en premier lieu prendre en compte la sécurité du joueur, ses capacités, son comportement, les objectifs de la catégorie d'âge... Il procède donc à des choix, dans le respect des principes collectivement décidés, et dans l'intérêt supérieur de l'équipe. Son brevet d'éducateur ou d'entraîneur, sa licence FFR et son adhésion à l'école de rugby du CAP lui donnent toute légitimité pour le faire. Les principes de ces choix sont régulièrement explicités auprès des joueurs notamment au travers d'évaluations. Aucun parent ne saurait remettre en cause ou contester les décisions des référents sportifs.

Les parents doivent :

- **Veiller** à ce que leurs enfants soient ponctuels aux entraînements et aux départs pour les déplacements.
- **Venir** récupérer leurs enfants sans retard dès la fin de l'entraînement, ou au retour du déplacement.
- **Prévenir** les éducateurs en cas d'empêchement ou d'absence.
- **Fournir** à leurs enfants le matériel nécessaire à la pratique du rugby.

Les joueurs doivent :

- **Obéir** aux éducateurs (trices) et accompagnateurs (trices),
- **Respecter** les membres du club, l'adversaire, le partenaire et l'arbitre. Toute attitude non conforme aux valeurs de l'association pourra valoir à un joueur une exclusion temporaire ou définitive, non seulement de l'entraînement mais aussi d'un tournoi, et si nécessaire de l'école de rugby.

Je reconnais avoir lu et pris connaissance de la présentation et des recommandations de l'école de rugby du CAP et m'engage à les respecter.

NOM :Prénom :

Responsable légal de l'enfant :

Le : / / 2020

Signatures des représentants légaux

signature du joueur